

ECONOMIE MONETAIRE ET BANCAIRE

DEVOIR DU 17 FEVRIER 2010

DUREE : 2 H

Première partie

1) Donnez une représentation schématique du marché du dépôt et du marché du crédit à partir d'un bilan bancaire.

| Actif | Passif |
|---|---|
| Marché du crédit (prêts accordés aux clients) | Marché du dépôt (à vue, à terme, rémunéré ou non) |

Ce schéma bilan montre le coeur de métier classique d'intermédiation de la banque de détail.

2) Complétez les bilans schématiques de l'annexe 1. Montrez à quels moments il y a création monétaire, simple circulation monétaire et destruction monétaire.

Voir annexe 1.

3) Pourquoi parle t-on parfois de "miracle de la création monétaire" par les banques? Y a t-il des limites à ce "miracle"?

Le fameux miracle réside dans l'octroi de crédit sans la ressource préalable de dépôts. Autrement dit, mettre en circulation de l'argent qui n'existe pas! Sauf que, très vite la dette de la banque sera exigible (par les créanciers : clients retirant des liquidités, autres banques...). Il y a, à la fois, des limites "naturelles" mais surtout légales ou réglementaires (capital minimum requis, réserves obligatoires)...

4) A quoi sert un système tel que TARGET?

Il n'est pas demandé d'entrer dans le processus technique du système. Revoir cours, mais la question "à quoi sert" supposait de montrer l'utilité du système : virements interbancaires vers BCN BCE en UE. Notions de fiabilité, rapidité, sécurité...

5) Pourquoi un bilan bancaire est "asymétrique" et quelles sont les conséquences principales de cette asymétrie?

Un actif plus "long" que le passif. Si l'on s'en tient du moins à l'intermédiation classique, le bilan bancaire montre que les échéances du passif sont plus rapidement exigibles que celles résultant des créances sur les prêts à l'actif. D'où un problème récurrent de liquidité (et non pas de solvabilité) que la banque doit résoudre...Le paroxysme de cette situation arrive en cas de "run" ou panique bancaire (retrait massif des dépôts).

6) Distinguez le marché monétaire du marché interbancaire et citez les principaux titres monétaires négociés sur ce(s) marché(s).

Le marché interbancaire est inclus dans le marché monétaires. Le premier ne concerne que les banques entre elles, y compris banques centrales, le second concernent tout autre agent ayant la capacité d'entrer sur ce marché (entreprises, états, particuliers...) afin d'émettre ou acquérir des titres monétaires. Ces titres sont à court et moyen terme, négociables mais non cotés. L'objectif est de placer de la trésorerie excédentaire comme peut le faire une entreprise qui a du cash à placer à court terme ou au contraire comme peut le faire un agent qui a besoin de trésorerie (l'Etat par exemple) en émettant des titres monétaires. Ces titres sont des TCN : BTF, BTAN et BMTN (bons du trésor), billets de trésorerie (entreprises) et CDN (établissements de crédit).

Deuxième partie

1) Résumez en quelques lignes la problématique du document 1.

Le document est daté du 1/10/08, au plus fort de la crise bancaire à la suite de la chute de Lehman Brothers. La problématique centrale est le besoin de liquidités des banques. Le contexte bloque le marché monétaire et renforce la défiance entre banques. De plus, il y a crainte sur une possible contagion de panique auprès du public. Le manque de liquidité a des conséquences sur les possibilités d'octroi de crédits, en particulier aux entreprises. La situation exige une intervention des autorités (BC, Etats) qui recherchent des solutions de déblocage en apportant des garanties ou en puisant dans des fonds initialement prévus pour autre chose (livret A par exemple).

2) Même question pour le document 2.

Nous sommes maintenant début 2010, les banques ont été "renflouées" mais elles vont devoir faire face à des échéances exigibles et à l'arrêt des "perfusions" de la BCE et des états. De plus, la qualité des actifs bancaires est toujours douteuse (quelle est la valeur de certains titres?) et entamerait la rentabilité. Remarque : au vu des résultats récents, il n'y a trop de souci à se faire.

3) Expliquez les deux passages surlignés du document 1

Le premier passage montre la nécessité de rassurer afin d'éviter une panique bancaire. Le rôle des assurances dépôts intervient ici. De plus, c'est aussi la confiance dans un système bancaire qui doit rassurer, surtout en temps de crise, les déposants.

Le second montre l'idée de *credit crunch*. "Durcir les prêts" signifie que les banques exigent à la fois plus de garanties et des taux plus élevés ou tout simplement à "couper les vivres" en particulier auprès de PME en constant besoin de trésorerie. (Ce n'est pas demandé, mais la théorie de l'anti-sélection serait intéressante à développer ici).

4) Quelles sont les solutions préconisées par le gouvernement pour répondre à la problématique générale évoquée par l'article du document 1?

On y a déjà répondu un peu dans la question 1. Un discours qui se veut rassurant d'abord. Ensuite, le "trésor" constitué par l'excédent d'épargne du livret A qui serait prêté aux banques (et non pas DONNE). Enfin, augmenter les garanties publiques et prêts subventionnés.

5) Proposez un commentaire - synthèse, en une dizaine de lignes, des deux documents.

Attention : il ne s'agit pas de commenter l'un PUIS l'autre mais de relier les deux autour de la même problématique. Attention (bis) : un commentaire n'est pas un résumé mais une approche personnelle du sujet à partir de VOS connaissances.

La crise financière de 2007/2008 a révélé, si besoin est, les répercussions en chaîne provoquées par un système bancaire déstabilisé. La problématique centrale tourne autour de deux axes. Le premier fait suite au sauvetage du système bancaire afin de lui permettre de retrouver un accès aux **liquidités**. Le second, une fois le premier réalisé, réside dans la capacité des banques à (re)distribuer le **crédit** dans le circuit économique. La première partie du chemin a relativement été bien menée grâce à **l'intervention des banques centrales puis des gouvernements**. Cette intervention était aussi nécessaire pour recréer une **confiance** entre banques d'abord mais également auprès du "public". Mais cette première étape s'avère insuffisante si les banques se contentent de se refaire une santé sans en faire "profiter" les **agents économiques à besoin de financement** intermédiés. Force est de constater qu'un réel *credit crunch* s'est produit envers les PME (en France), et ce malgré les injonctions gouvernementales. Pour conclure, on peut se demander si le sauvetage bancaire n'a pas renforcé le problème d'*aléa moral* qui consiste à faire perdurer l'idée que les autorités publiques n'ont pas d'autres choix que de venir à la rescousse du système bancaire lorsqu'il est en difficulté.

Annexe 1 (à rendre avec la copie)

- La Banque Parisienne Nationale (BPN) accorde un crédit de 100 000 € au client Dupont.

Bilan BPN

| Actif | | Passif | |
|-------------|---------|--------------------|---------|
| Prêt Dupont | 100 000 | Dépôt à vue Dupont | 100 000 |

Création monétaire ex-nihilo (sans dépôt préalable) par la banque. Dans la réalité, des règles imposent des ressources préalables (capitaux propres notamment) mais ce sont bien les crédits qui "font" les dépôts et non le contraire.

- Dupont utilise la moitié de son crédit pour acheter une belle voiture au concessionnaire BMW qu'il règle en chèque. BMW dépose le chèque à sa banque IGN.

Bilan BPN

| Actif | | Passif | |
|-------------|---------|--------------------|--------|
| Prêt Dupont | 100 000 | Dépôt à vue Dupont | 50 000 |
| | | Dette envers IGN | 50 000 |

Bilan IGN

| Actif | | Passif | |
|-----------------|--------|-----------------|--------|
| Créance sur IGN | 50 000 | Dépôt à vue BMW | 50 000 |

A ce stade, il y a simple circulation monétaire entre Dupont et BMW, plus précisément entre leurs comptes bancaires. La masse monétaire créée au départ (100000) est toujours la même.

- Dupont rembourse 10 000 € de son prêt à BPN.

Bilan BPN

| Actif | | Passif | |
|-------------|--------|--------------------|--------|
| Prêt Dupont | 90 000 | Dépôt à vue Dupont | 40 000 |
| | | Dette envers IGN | 50 000 |

Le remboursement de Dupont est un flux inverse de la première opération (l'octroi de prêt), c'est bien une destruction monétaire, la masse monétaire en circulation n'est plus que de 90000.

- Divers clients de BPN déposent 50 000 € en liquidités.

Bilan BPN

| Actif | | Passif | |
|-------------|--------|----------------------|--------|
| Liquidités | 50 000 | Dépôt à vue Dupont | 40 000 |
| Prêt Dupont | 90 000 | Dépôt divers clients | 50 000 |
| | | Dette envers IGN | 50 000 |

Même si le bilan de BPN augmente, il n'y a pas ici de création de monnaie. Les dépôts "divers clients" sont de la monnaie déjà existante (virements de salaires, épargnes...). Circulation monétaire.

- BPN règle sa situation par un transfert de liquidités au profit de la banque IGN.

Bilan BPN

| Actif | | Passif | |
|-------------|--------|----------------------|--------|
| Liquidités | 0 | Dépôt à vue Dupont | 40 000 |
| Prêt Dupont | 90 000 | Dépôt divers clients | 50 000 |
| | | Dette envers IGN | 0 |

Bilan IGN

| Actif | | Passif | |
|------------|--------|-----------------|--------|
| Liquidités | 50 000 | Dépôt à vue BWM | 50 000 |

Circulation monétaire.

Annexe 2

Document 1

Au lendemain d'un lundi noir, marqué par le rejet du plan Paulson aux États-Unis, la renationalisation des banques Fortis et Dexia en Europe et le plongeon des Bourses, les pouvoirs publics ont lancé mardi la mobilisation générale pour rassurer les Français sur la situation bancaire. «Aucun euro déposé sur un compte en banque ou une assurance-vie ne peut être touché » par la crise, a assuré sur LCI le ministre du Budget, Éric Woerth, invitant les gens à «ne pas paniquer outre mesure» . Un message relayé sur RTL par le gouverneur de la Banque de France pour qui le système financier français «est l'un des plus sûrs du monde», dans lequel «il faut avoir une confiance totale». Christian Noyer l'assure : «Il n'y a pas de drame devant nous», alors que les marchés et les particuliers s'interrogent sur le nom de la prochaine banque qui pourrait s'effondrer. Et Christine Lagarde, la ministre de l'Économie - au sortir d'une nuit passée à négocier le sauvetage de Dexia - de s'agacer : «Il faut enrayer la machine à ruineurs et la Bourse casino.»

Ce discours rassurant masque pourtant de réelles inquiétudes au sein de l'exécutif. Ces appréhensions ont fait jour lors de la réunion qui s'est tenue dans la matinée à l'Élysée. Nicolas Sarkozy a reçu, entouré de François Fillon, Christine Lagarde et Christian Noyer, les principaux banquiers et assureurs français. «Les discussions nous ont permis d'entendre de la part des banques leur appréciation de la situation» , a sobrement commenté Christine Lagarde. Une appréciation très sombre, de l'avis de plusieurs participants pour qui les banques ont fait part au chef de l'État de difficultés grandissantes pour trouver des liquidités sur le marché. «Jusqu'à présent, les banques françaises arrivent à se refinancer, mais il est clair que, jour après jour, l'obstacle devient de plus en plus difficile à franchir alors que la crise s'étend en Europe», résume un haut fonctionnaire

Financer les entreprises

L'essentiel de la réunion à l'Élysée - qui a vocation à se renouveler chaque semaine - a donc porté sur les moyens de résoudre ces problèmes de liquidités, qui ont provoqué la chute, en quelques jours, de Fortis et Dexia. Les décisions pourraient être présentées d'ici à la fin de la semaine, jeudi lors d'une nouvelle réunion à l'Élysée ou vendredi lors du sommet informel qui sera organisé à Paris entre les quatre pays européens membres du G7 en présence de Jean-Claude Trichet, José Manuel Barroso et Jean-Claude Juncker. L'objectif du gouvernement est de s'assurer que les banques continuent de finan-

cer les entreprises - et surtout les PME. «Nous n'avons pas de statistiques récentes indiquant un credit crunch* aux entreprises, mais, compte tenu de la situation, tout indique que les banques sont obligées de durcir considérablement leurs prêts», notent plusieurs hauts fonctionnaires.

Parmi les pistes à l'étude à l'Élysée, la plus spectaculaire consisterait à utiliser une partie des fonds du livret A pour assurer le bon financement de l'économie. Le livret A ayant joué le rôle de valeur refuge ces derniers mois, il a bénéficié d'un afflux de liquidités. «Cet afflux, un peu exceptionnel, dépasse largement les besoins de financement du logement social», explique une source gouvernementale. Bercy étudie donc la possibilité de faire profiter les banques d'une partie de ce surplus pour soulager leurs problèmes de liquidité et leur permettre de continuer à financer les entreprises. Le mécanisme précis n'est pas encore arrêté. L'idée générale consisterait à investir une partie des fonds du livret A disponibles dans des emprunts - type certificats de dépôts - qui seraient émis par les banques pour une durée limitée. Les établissements financiers bénéficieraient ainsi de ressources stables sur moyen terme leur permettant de continuer à financer l'économie. Une manière de rétablir la confiance.

Parmi les autres pistes également étudiées en faveur des PME : l'augmentation des interventions d'Oséo Garantie, un système par lequel l'établissement public partage le risque de financement avec les banquiers, en garantissant pour un certain pourcentage (40 % ou 70 %) le remboursement du financement, ou bien en cofinçant l'investissement avec les banques.

Enfin, l'Élysée devrait rappeler lors de la réunion de vendredi que le dernier Ecofin à Nice a fixé à la Banque européenne d'investissement l'objectif d'accorder 15 milliards d'euros de prêts aux PME sur deux ans (2008-2009). Ce niveau de prêt représente une augmentation d'environ 50 % par rapport à 2007, où la banque a prêté 5,2 milliards aux PME par l'intermédiaire de banques privées.

La réunion à l'Élysée a aussi été l'occasion de transmettre un appel à «la générosité» de la Banque centrale européenne - selon l'un des participants : «il faut qu'elle élargisse l'accès à ses liquidités» (lire ci dessous) - et de mettre le sujet de l'adaptation des normes comptables prudentielles applicables aux banques au sommet de la pile des dossiers de la présidence française de l'Union.

* Crédit crunch : raréfaction brutale du crédit.

Cyrille Lachèvre et Marie Visot Source : le figaro.fr 01/10/2008

Document 2

PARIS, 28 janvier 2010 (Reuters) - Après avoir bénéficié de plans de soutien pour surmonter la crise, les banques européennes devront trouver en 2010 des sources alternatives de financement pour compenser l'arrêt des apports de liquidités par les banques centrales et les Etats, estime Groupama Asset Management.

Rappelant que la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont injecté respectivement quelque 720 milliards d'euros et 185 milliards de livres sterling (214 milliards d'euros), les analystes de la société de gestion font aussi remarquer que de nombreuses dettes bancaires arriveront à échéance dès cette année.

Pour satisfaire leurs besoins de refinancement, les banques européennes devraient, selon Groupama AM, se tourner notamment vers le marché des covered bonds (obligations foncières) et vers les dépôts bancaires.

"Pour les banques (européennes), il va falloir faire face à ce retrait des liquidités, à ce retrait du soutien. Elles vont donc être amenées à financer des montants importants en 2010", explique Patrick Goux, analyste financier chez Groupama AM.

Mais l'accès aux liquidités n'est pas le seul défi que rencontreront les établissements bancaires en 2010. Selon les analystes de Groupama, les banques européennes devraient aussi faire face à une dégradation de la qualité de leurs actifs en raison de la hausse des créances douteuses liée à la crise.

Dans ce contexte, les provisions* pour créances douteuses continueront de peser sur la rentabilité des banques européennes.

"On s'aperçoit que finalement, les managers (dirigeants de banque) restent hésitants pour dire si on a atteint ou pas un pic des créances douteuses en 2009", fait remarquer Marie-Pierre Peillon, directrice de l'analyse financière et extra-financière de Groupama AM.

* Provision : écriture comptable de "prudence" constatant une dépréciation probable d'actif. L'écriture provoque automatiquement une baisse du résultat, autrement dit une perte (même si celle-ci n'est pas encore certaine)..

Source : Agence Reuters